

EDF RENOUEVABLES DEBUTE LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE ROCHEBRUNE

Depuis l'année 2016, EDF Renouvelables développe avec la commune de Rochebrune un projet de centrale solaire photovoltaïque. Après plusieurs années d'études, de dialogue et de montage de dossiers d'autorisations avec les services préfectoraux, la construction de la centrale débutera en septembre prochain pour une mise en service prévue en juillet 2023.

LE PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE ROCHEBRUNE

Ce projet photovoltaïque, implanté sur la commune de Rochebrune, dans le département des Hautes-Alpes, s'étendra sur une superficie d'environ 5 hectares. Il se situe sur une ancienne Installation de Stockage de Déchets Inertes issue du creusement des ouvrages souterrains de Curbans, propriété de la commune au lieudit L'Isle des Plantiers.

Ce projet a été initié en collaboration étroite avec EDF Renouvelables et la commune de Rochebrune, avec la volonté forte de favoriser le développement des énergies renouvelables et le souhait de valoriser un site au passé industriel. Le 24 octobre 2016, la commune de Rochebrune a délibéré en faveur du développement du projet photovoltaïque par EDF Renouvelables. Depuis, EDF Renouvelables a réalisé les études nécessaires au projet, en concertation permanente avec la commune.



Photomontage de l'implantation de la centrale solaire de Rochebrune

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES

D'une puissance totale installée de 5 MWc, la centrale photovoltaïque de Rochebrune sera composée de plus de 8 800 panneaux. Elle produira annuellement l'équivalent de la consommation électrique moyenne d'environ 3 200 habitants, soit 42 % de la population de la Communauté de Communes Serre-Ponçon-Val d'Avance et 22 % de la consommation électrique annuelle sur la Communauté de Communes). La centrale solaire couvrant largement les besoins électriques annuels des habitants de

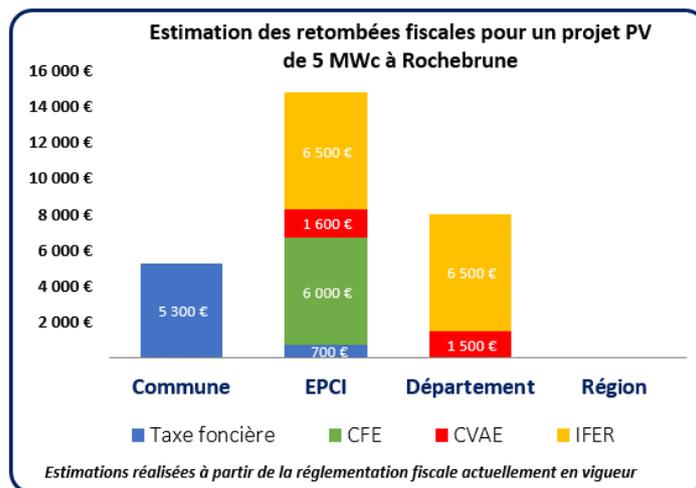
Rochebrune. Le surplus bénéficiera largement au territoire. Ceci permettra par ailleurs d'éviter l'émission annuelle d'environ 140 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Le projet prend place sur le Périmètre de Protection Rapproché (PPR) du captage d'eau potable du « Puy de Pylône ». Des mesures spécifiques sont prévues en phase chantier pour supprimer les risques sanitaires et d'atteinte à l'environnement conformément aux prescriptions de l'hydrogéologue agréé et de l'Agence Régionale de Santé PACA.

Le projet s'inscrit également dans un secteur à faibles enjeux environnementaux du fait de sa localisation sur une zone de remblais. D'un point de vue écologique, l'enjeu le plus important est localisé en bordure de Durance et du Torrent de Clapouse. Ces secteurs ont été exclus de toute implantation de panneaux. Des plantes favorables aux papillons seront préservés, avec un balisage préalable aux travaux. Des plantations complémentaires sont également prévues, en plus d'un enherbement avec des espèces végétales locales pour réduire le risque d'érosion des sols.

Sur ces terrains, une gestion de la végétation adaptée sera réalisée. Ainsi, le projet permettra de pérenniser et renforcer un milieu propice à la faune locale. Un suivi environnemental de la centrale solaire débutera avec les travaux et se poursuivra pendant l'exploitation du parc.

La centrale de Rochebrune générera des retombées économiques locales directes pendant toute sa durée de vie.



Les travaux de défrichement débuteront fin septembre 2022, après balisage des arbres remarquables à conserver. Des travaux de Voirie et Réseaux Divers seront ensuite réalisés avec notamment la création d'une piste de Défense des Forêts Contre l'Incendie sur la partie Est et le renforcement du merlon de protection existant afin de renforcer sa stabilité contre l'érosion.

Les premiers panneaux photovoltaïques seront installés à l'automne 2022 avec une surélévation des structures photovoltaïques situées en amont du merlon existant. La centrale sera raccordée au réseau public d'électricité par un câble souterrain jusqu'au Poste Source de Serre-Ponçon situé à huit kilomètres.

Un financement participatif sera mis en place prochainement pour financer la construction de la centrale.

EDF Renouvelables en chiffres**EDF Renouvelables en chiffres****4 382**
Collaborateurs**1 856 M€**
Chiffre d'affaires
2021**10,1 GW**
Nets de capacités
installées**2,3 GW**
Nets mis en service**2,2 GW**
Nets mis en construction**24,7 TWh**
Électricité produite
en 2021

EDF Renouvelables est un leader au niveau international de la production d'électricité verte, avec une capacité installée dans le monde de 10,1 GW nets (2021) dont 1,9 GW en France. Aujourd'hui, le groupe est présent dans plus de 20 pays et emploie plus de 4 380 collaborateurs (au 31/12/2021).

EDF Renouvelables France, filiale dans l'Hexagone, gère aujourd'hui plus de 130 parcs éoliens et 78 centrales solaires. Au 31 décembre 2021, la capacité installée en France a atteint 1 637 MW nets d'éolien et 320 MWc nets de solaire. L'entreprise développe ses activités en s'appuyant sur plus de 1 500 collaborateurs en France. Les agences d'EDF Renouvelables France se situent à Aix-en-Provence, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes, Paris, Strasbourg et Toulouse.

Avec 235 femmes et hommes mobilisés sur les territoires, le groupe est également un acteur reconnu dans l'exploitation et la maintenance de parcs éoliens et de centrales solaires avec 2,3 GW nets mis en service et en gestion en France et 23 antennes de maintenance réparties partout en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-Mer.

Le solaire représente une part croissante des activités d'EDF Renouvelables et une filière prioritaire du développement de l'entreprise. Avec son Plan Solaire, le groupe EDF vise à devenir le leader du secteur avec 30 % de parts de marché d'ici 2035. EDF Renouvelables contribue activement à cette ambition.

[En savoir plus : www.edf-renouvelables.com](http://www.edf-renouvelables.com)